

LA RANDONNEE CERETANE

Céret le 05/12/09

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration Du vendredi 04 décembre 2009 à Céret

<u>Etaient présents :</u>		<u>Absente excusée :</u>
Jean	FERRER	
Claude	HERNANDEZ	
Michael	CARTWRIGHT	Dikkie CARITG
Marie Claude	SARDA	
Gérard	PATE	
Gilbert	PUJAS	
Colette	CAPOSSELE	
Henri	MESTRES	
Françoise	BONNION	
Rose marie	MONGE	
Albert	MONGE	

Le Président ouvre la séance à 15h, il demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur le compte-rendu de l'assemblée générale, ainsi que sur le compte-rendu du C.A du 16/11/09.
Les membres présents approuvent à l'unanimité les deux comptes-rendus.

I – Organisation des galettes des rois le dimanche 10 et le mardi 12 janvier 2010 :

Le Président nous informe que le Maire de Corsavy nous prête la salle gratuitement,
Pour info celle-ci est située derrière la mairie.

Le Président propose de faire un don pour les œuvres de la mairie, les membres du C.A souscrivent favorablement à cette proposition.

D'un commun accord, **la distribution des galettes débutera à partir de 15H30**, ce qui implique que les « rando » seront de 2H00 maximum pour les marcheurs et 1H30 pour les promeneurs, afin que tout le monde soit là vers 15H30.

Le dimanche : Randonneurs animée par Dikkie CARITG
Rando-promenade animée par Baptiste

Le mardi : Marcheurs par J.FERRER
Promeneurs par H.MESTRES
Le point de départ des « rando » sera communiqué ultérieurement.

Une équipe le dimanche pour la distribution des galettes,
elle sera constituée de M.Claude SARDA, J.SARDA, G.PATE ..

Pour le mardi, l'équipe sera composée de C.CAPOSSELE,,F.BONNION, Jeannette,ou G.PATE et G.PUJAS.

M.CL SARDA se propose d'acheter les galettes pour le dimanche, C.CAPOSSELE pour le mardi.

Les quantités seront identiques à celles de l'an dernier, 17 le dimanche et 21 le mardi, avec du cidre, du jus de fruits, de l'eau, des assiettes jetables, des serviettes, des gobelets et des nappes. Pour ces achats, nous utiliserons les bons d'achat au supermarché Champion qui nous ont été donnés par la Ronde Cérétane.

II – Lieu de la fête : Après discussion sur les avantages ou les inconvénients des différents lieux proposés, l'unanimité se fait sur **le stade de la Font Calda** .

Le Président se charge de vérifier auprès de la mairie de Céret si la salle sera disponible. Il demande de mettre à cette occasion l'accent sur le **25° anniversaire de la création de la Randonnée Cérétane**.

III – Article sur le journal :

L'annonce des randonnées qui est faite sur le journal reste inchangée pour la période de Septembre à juin mais la décision est prise de ne plus faire figurer le N° de téléphone du Président sur l'article. Par ailleurs, aucune publication l'été (juillet et août).

IV – Cotisation de 2€:

Le Président pense qu'il est souhaitable de maintenir le principe d'une cotisation pour les randonneurs occasionnels. Il évoque même la possibilité d'établir une carte à 5 euros pour 3 randonnées, sur laquelle seraient mentionnées les sorties effectuées. Après discussion, cette proposition n'est pas retenue par les membres du C.A. Au final, chacun considère que l'article 3 du règlement intérieur doit être appliqué comme c'est le cas actuellement.

Par ailleurs, il est décidé d'ajouter en pied de page des programmes un texte fixant des recommandations particulières (Ce point particulier est à revoir pour définir le texte).

V – Formations :

-- **Les formations internes** : le groupe est complet pour « Lecture de cartes »(17 et 24 février et 3 mars 2010)

Pour Cartographie numérisée, GPS, et Picasa, les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du secrétariat.

-- **Les formations fédérales :**

Tout d'abord un petit rappel : Le module de base, le SA1 et le SA2 sont pris en charge par le club. Les U.V supplémentaires ne le sont pas.

Définition des nouvelles formations :

1) Milieu nordique enneigé : Il s'agit de sorties raquettes dans des sentiers non dangereux. Etre titulaire du brevet fédéral- formation sur 2 jours- coût : 85€

2) Milieu montagnard été : brevet fédéral – durée 1 semaine – coût : 500€

3) Milieu montagnard enneigé : être titulaire du milieu montagnard été..
Durée et prix non communiqués – formation hors département.

Le Président propose de prendre en charge par le club les 85€ pour la formation au Milieu nordique enneigé pour les adhérents titulaires du brevet. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

La formation aura lieu à Mont louis les 23 et 24 janvier 2010 et l'évaluation en janvier 2011.

VI – Questions diverses :

Achat d'un portable par le club : un membre du club avait proposé cet achat. Après avoir évoqué les avantages et/ou les inconvénients que cela pouvait apporter, et considérant que la plupart des membres présents n'y sont pas favorables, cette demande est rejetée unanimement.

Journée des animateurs : le Samedi 13 mars 2010
Après discussions, l'ensemble des membres du C.A décide que la réunion de formation et le repas se tiendront au restaurant « les abeilles » à Saint Jean Pla de Corts.

Don de la Ronde Cérétane : 3 bons d'achats à utiliser au supermarché Champion d'une valeur globale de 75€ nous ont été offerts par la Ronde Cérétane. Nous les remercions chaleureusement pour ce don.

Achat d'un photocopieur et de matériel informatique : la vétusté du photocopieur actuel nous conduit à envisager l'achat d'un nouvel appareil, qui devient absolument nécessaire. L'ensemble des membres du C.A est favorable à cet achat.

Inventaire du matériel : l'inventaire complet du matériel est à refaire car il n'est pas à jour.

La date du prochain C.A est fixée au 08 FEVRIER 2010 à 14H15
dans le local du club à Céret.

Ordre du jour : - Journée des animateurs

- Fête du club. Réfléchir aux informations qui seront portées sur le dépliant (format A4 plié en deux)

L'ordre du jour étant épousé, le Président clôture la séance à 17H30.